

**CONSEIL SYNDICAL 2015**

Date : les 26 et 27 novembre 2015

Lieu : Hôtel Sheraton  
Laval (Québec)

Heure : 8 h 30

Présences : Simon BÉLANGER  
Guillaume BLANCHARD  
Steven CLÉROUX  
Daniel DUSSAULT  
Alexandre FAUCHER  
Alain FOREST  
Luc FOREST  
Jacques FORTIN  
Pierre GAGNÉ  
Éric GIGUÈRE  
Nicolas GLOUTNAY  
Alain GUAY  
Guillaume LACASSE  
Paul LEGAULT  
Mike LAFORGE  
Alain MARTINEAU  
Paul MONTPETIT  
Joey NOLET  
Martin PERREAULT  
Nicolas ROY  
Daniel TREMBLAY

Observateurs : Stéphane COLLIN  
Steven RITCHIE

## Ordre du jour

1. Ouverture par le président provincial (*Paul Legault*)
2. Consignes et fonctionnement (*Alexandre Faucher*)
3. Présences
4. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2014
7. Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical par conférence téléphonique du 24 septembre 2014
8. Rapports des officiers
  - Président provincial (*Paul Legault*)
  - Vice-président (*Martin Perreault*)
  - Vice-président (*Alain Guay*)
  - Directeur aux griefs (*Pierre Gagné*)
  - Secrétaire général (*Alexandre Faucher*)
9. Rapports des comités
  - Paritaire (*Pierre Gagné*)
  - Exécutif (*Alexandre Faucher*)
  - SST prévention (*Alain Guay*)
  - SST défense (*Pierre Gagné*)
  - Surveillance (*Guillaume Lacasse, Jacques Fortin, Simon Bélanger*)
  - Uniforme (*Luc Forest, Alain Guay*)
  - Bénéfices marginaux (*Martin Perreault*)
10. Négociation (*P. Gagné, M. Perreault, A. Faucher, S. Cléroux*)
11. Élections
  - a) Président
  - b) Secrétaire général
  - c) Vice-Président
  - d) Un membre du comité de surveillance période de trois ans
  - NOTE 1 : Il est possible que des élections supplémentaires soient nécessaires suite à l'attribution de certains mandats confiés à des membres de comités en poste et qui se verraient dans l'obligation de quitter leurs postes actuels.

- NOTE 2 : Les mandats des vice-présidents et autres membres de l'exécutif sont décernés par le comité exécutif : Constitution, communications (site Web), assurance, uniforme, déontologie, SST réparation, CIA, etc.
- NOTE 3 : Les postes de président, secrétaire général et vice-président prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## 12. Varia

- 12.1) Avis de motion 1 (*Financement des sections, comité de surveillance*)
- 12.2) Avis de motion 2 (*Dépenses des sections, comité de surveillance*)
- 12.3) Procédure opérationnelle (*Nicolas Gloutnay*)
- 12.4) Appui à la coalition (*Daniel Tremblay*)
- 12.5) Refus 110 et 114 (*Daniel Tremblay*)
- 12.6) Lettre de démission du poste de secrétaire général (*Alexandre Faucher*)
- 12.7) Lettre de démission du vice-président (*Alain Guay*)

## 13. Ajournement

Le 26 novembre 2015

8 h 30 — Ouverture par le président provincial, Paul Legault

Le président souhaite la bienvenue aux délégués. Il souligne que c'est son dernier conseil syndical, car il quitte pour la retraite le 5 janvier prochain. Il précise que lorsqu'un délégué veut prendre la parole, il doit s'adresser à la présidence.

Item 2 — Consignes et fonctionnement

Le secrétaire général explique le fonctionnement du séjour pour le conseil. Il explique aux délégués la façon de compléter les comptes de dépenses et les permis d'absence. Il leur demande de joindre une photocopie de leur permis d'absence à leur compte de dépenses afin de faciliter les procédures et éviter les erreurs. Les déjeuners et dîners seront pris ici, pour les soupers c'est à votre choix pour le 26 par contre pour le 27 comme vous le savez le souper se prendra à l'Hôtel pour souligner le départ à la retraite du président. Il précise que nous autorisons un véhicule pour le transport par région, si pour des raisons exceptionnelles vous devez prendre chacun vos véhicules, vous devez le préciser sur votre compte de dépenses. Il nous informe qu'il doit quitter ses fonctions de secrétaire général suite à une décision personnelle qu'il a longuement réfléchi.

Item 3 — Présences

Le président demande qu'un tour de table soit fait afin que chacun se présente, en précisant sa région.

Item 4 — Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs

#### **Président d'élection**

Simon Bélanger propose Alain Guay

Alain Guay accepte et agira comme président d'élection.

#### **Scrutateurs**

Daniel Tremblay	propose	Paul Legault
Steven Cléroux	propose	Alexandre Faucher

Paul Legault et Alexandre Faucher acceptent et agiront au niveau de la prise de présences et des élections.

Item 5 — Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et les délégués demandent que l'item « Varia » reste ouvert.

**Proposition no S-798**

Proposeur : Paul Montpetit

Secondeur : Éric Giguère

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en gardant le « Varia » ouvert tout au long du conseil

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 6 — Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2014

**Proposition no S-799**

Proposeur : Guillaume Blanchard

Secondeur : Guillaume Lacasse

Je propose l'adoption du procès-verbal du conseil syndical des 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2014, tel que présenté par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adopté à la majorité avec 4 abstentions

Item 7 — Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical par conférence téléphonique du 24 septembre 2014

**Proposition no S-800**

Proposeur : Daniel Tremblay

Secondeur : Steven Cléroux

Je propose l'adoption du procès-verbal du conseil syndical par conférence téléphonique du 24 septembre 2014, tel que présenté par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adopté à la majorité avec 4 abstentions

Rapport du président provincial, Paul Legault

**Le grand départ**

C'est avec beaucoup d'émotions que je rédige ce dernier rapport.

Le SAPFQ, autrefois le SACFQ, a fait partie de ma vie depuis les 28 dernières années.

C'est en 1987 après avoir remplacé Monsieur Pierre Valois comme délégué de la région de l'Outaouais que j'assiste à mon premier conseil syndical. Étant assez impliqué dans le comité de santé et sécurité de la région de l'Outaouais depuis son existence en 1983, un certain Rogers Cloutier me remarque et me convainc d'accepter que je sois proposé au poste de coordonnateur en santé et sécurité au travail. Je suis donc élu à ce poste à mon premier conseil syndical.

Pendant les 5 années que j'ai occupé ce poste, j'ai piloté plusieurs dossiers, dont celui de la « charmose » en convainquant le ministère, l'APSSAP et l'IRST de faire une étude qui fut supervisée par l'Université de Rimouski et qui présenta un prototype unique à l'époque pour notre corps d'emploi en 1991. Les premières « charmoses » étaient mises en circulation, 140 furent achetées au coût de 1.4 million de dollars.

En 1989, je suis réveillé en pleine nuit par le président provincial qui m'annonce qu'un agent a été abattu par des braconniers à Ste-Agathe-des-Monts et que je dois me rendre sur place pour représenter le syndicat. Pour moi, qui suis originaire de Ste-Agathe-des-Monts, c'est l'angoisse, j'ai des amis dans ce bureau et je n'ai aucun détail sur le nom de l'agent décédé. À mon arrivée au poste de la Sûreté du Québec, j'apprends que l'agent décédé est Luc Guindon et qu'il a été abattu plus tôt en soirée à l'aide d'une arbalète et qu'il est mort dans les bras de son confrère Serge Charrette, un de mes meilleurs amis.

À l'époque, les services de post-trauma n'existaient pas au ministère et j'ai dû insister pour qu'un psychologue soit disponible pour Serge Charrette. J'ai passé 3 jours et 3 nuits avec Serge qui ne pouvait pas dormir et qui avait besoin d'accompagnement.

Pendant ce mandat, j'ai accédé à un poste sur le conseil d'administration de l'APSSAP où j'ai siégé sporadiquement jusqu'en 2009. En 2005, l'APSSAP me nomma grand bâtisseur et j'ai reçu une distinction de l'organisme lors d'un gala.

En 1992, lors du départ d'Alain Pichette, je fus élu pour y succéder. La même année, à l'automne, un agent décède dans un accident d'avion dans le nord du Québec, Patrick Poirier, s'est noyé en tentant de regagner la rive.

J'ai dû mener un combat pour la famille afin qu'elle reçoive les 100 000 dollars prévus à la convention collective. Un « zélé » des ressources humaines interprétait la clause de la convention collective pour ne pas la verser. Devant ma menace de sortir l'histoire dans les médias, la somme fût versée à la famille qui n'était pas fortunée.

Cette décennie fut marquée par deux grands dossiers; la planification stratégique et la relativité salariale. La planification stratégique fut une grande opération paritaire où tous les secteurs de nos activités furent évalués ce qui en résultat par des changements majeurs dans nos manières de faire ainsi qu'un redéploiement des effectifs.

Chaque comité et sous-comité étaient composés à parts égales de cadres, d'agents et de représentants syndicaux.

Mon vis-à-vis patronal dans ce dossier était l'actuel sénateur Pierre-Hugues Boisvenue. L'autre dossier qui connut son aboutissement après 5 ans de travail en 1998 fut la relativité salariale, exercice ardu qui consista à analyser nos tâches. Travaux que j'ai partagés avec Pierre Gagné, Guy Sylvestre et Rogers Cloutier. Ce dossier se concluait avec un réajustement salarial de 5.4 % alors que la moyenne dans la fonction publique fut de 2.2 %. Nous avons obtenu un salaire plus élevé pour nos agents doubles.

Autre dossier que j'ai mené conjointement avec l'APPQ et FCCRQ, est celui de notre intégration dans une division « faune » à la Sûreté du Québec et celle du contrôle routier à la Sûreté du Québec. Malheureusement, ce dossier n'a jamais reçu l'écoute du gouvernement et est tombé à l'eau. Aujourd'hui, avec l'enlignement que veut nous donner la Direction générale, je me demande si cela ne sera pas encore mieux pour nous, d'être à la Sûreté du Québec dans une division autonome.

En 1999, j'obtiens du ministre Guy Chevrette l'injection d'une somme de 4 millions de dollars pour l'embauche d'agents, de budget de fonctionnement et de temps supplémentaire.

La décennie 2000 fut marquée en 2000 par une négociation qui conduira à régler une inégalité envers les agents saisonniers soit; un concours réservé qui permit par ancienneté à ceux-ci d'avoir enfin un poste permanent. J'ai aussi obtenu la prime sur les immobilisant dont nous sommes toujours les seuls à avoir et une prime pour nos maîtres de chien.

En 2002, sous la menace de jeter tous nos pistolets 38 sur le parterre du parlement, j'obtiens du ministre Richard Legendre d'acheter des vestes pare-balles en remplacement de nos 38 « spécial » par le pistolet 9mm.

En 2003, lors du changement de gouvernement, le nouveau gouvernement libéral met à pied 45 agents de protection de la faune, s'en suit une guerre médiatique qui fait reculer le gouvernement une première fois pour permettre aux agents mis à pied d'avoir suffisamment de temps travaillé pour avoir droit à l'assurance emploi et par un deuxième recul, la réembauche des agents pour terminer leurs contrats.

En 2005, lors d'une opération de chasse de cerf de Virginie, un avion s'écrase entraînant dans la mort 2 agents Nicolas Rochette Fernand Vachon ainsi que du pilote de l'avion.

En 2006, le gouvernement injecte 1.5 million de dollars pour permettre l'embauche de 40 agents permanents. Suite aux nombreux décès, je convaincs le directeur général de l'époque de la nécessité de faire confectionner un uniforme de cérémonie pour que le Québec n'ait plus l'air du parent pauvre du Canada lors de la cérémonie rendant hommage aux agents de la paix et policiers morts en devoir qui a lieu chaque année depuis 38 ans.

Cet uniforme dont j'ai participé à la confection avec Guy Nadeau alors directeur adjoint de la protection de la faune est une fierté pour moi et je l'ai même porté lors de mon mariage en 2012. L'image de la protection de la faune a toujours été importante pour moi et l'hommage annuel à nos agents morts en devoir également.

En 2014, j'ai finalisé une entente avec la direction de la protection qui a été signée en comité paritaire en 2015 qui assurera une représentation aux cérémonies commémoratives ainsi que lors des décès d'agents de protection de la faune et de la paix.

En 2007, nous entamions les travaux sur l'équité salariale entre agents de la paix, autre exercice laborieux, similaire à la relativité salariale qui se conclut en 2010 par une négociation directe avec le grand patron du Conseil du trésor. Ce réajustement salarial fût le plus important obtenu de ma carrière syndicale. J'ai fait ce travail avec le directeur aux griefs de l'époque Jean-Claude Lafont.

Je m'étais donné l'objectif d'amener la classe nominale à plus de 60 000 dollars avant mon départ à la retraite. Ces choses faites 60 372 et 65 300 pour la classe principale.

Lors de la dernière négociation avec l'équipe de négociation Pierre Gagné, Jean-Claude Lafont et Aristide Harvey, nous avons obtenu le statut TPR qui met aujourd'hui à l'abri des coupures à un plus grand nombre d'agents, il y a de moins en moins d'agents saisonniers et je souhaite que ce statut disparaisse et que dans un avenir rapprocher également que l'on compte que des postes à temps complet. En attendant, le statut TPR malgré des problèmes de paies que tous les employés à temps partiel du gouvernement vivent. Ce statut permet aux agents d'avoir un salaire annuel décent et surtout la sécurité d'emploi. Nous avons aussi obtenu aussi la classe principale pour nos agents doubles.

Nous avons aussi fait un gain au niveau de la scolarité et quitté le milieu secondaire au bénéfice d'une attestation collégiale qui s'est concrétisé par la création d'une formation collégiale au cégep d'Alma en 2012.

Le changement de gouvernement par le parti québécois en 2013, me permettait l'an passé de croire en la construction du nouveau Centre de formation, grâce à mes interventions auprès du ministre du temps Yves-François Blanchet.

Le changement à nouveau de gouvernement l'an passé, nous a replongé dans une guerre avec le ministre actuel Laurent Lessard et son gouvernement après des compressions budgétaires l'automne dernier, qui s'est soldé par la mise à pied de 16 agents saisonniers. J'ai mené plus de 50 entrevues dans les médias entre septembre et décembre. Nous avons fait une intervention au parlement afin de provoquer une rencontre au parlement entre les agents congédiés et les étudiants d'Alma. Fort de l'expérience de 2003 et de l'appui de parti québécois en chambre et du député de Beauharnois Guy Leclair et surtout de la population, le gouvernement annonça dans son budget 2015-2016, une augmentation des permis de chasse, de pêche et de piégeage qui en résultat par un injection de 5 000 000 dans le secteur faune réglant par le fait même un déficit structurel qui remontait à près de 10 ans.

Lors des crédits, j'ai fait poser une question par le député du parti québécois Guy Leclair pour savoir si les augmentations des permis rapporteraient plus de 5 millions et si le gouvernement les injectait à nouveau dans le secteur, la réponse fût (OUI) le SAPFQ devra s'assurer de faire ressortir le montant réel obtenu d'après mes calculs; c'est plutôt 9.8 millions que l'augmentation rapporterait.

Cette année, malgré l'austérité, nos 16 agents saisonniers congédiés sont de retour, 20 saisonniers sont devenus TPR, 17 agents TPR ont obtenu ou obtiendront un poste à temps complet et enfin 24 nouveaux agents sont sortis de notre Centre de formation de Duchesnay en septembre.

Je crois avoir été de tous les combats au cours de ma carrière syndicale. J'ai toujours eu en tête le bien-être de notre organisation et de ses membres.

Notre syndicat est une organisation respectée dans le monde syndical, respecté des médias et de la population. Notre crédibilité ne fait aucun doute aujourd'hui.

À ceux et celles qui aspirent à un poste supérieur au syndicat, vous aurez à travailler fort dès maintenant, à être proactif, à défendre vos idées, à vous investir avec des propositions constructives pour les membres et le syndicat, à donner de votre temps s'en attendre nécessairement d'être rémunéré. Je vous dis cela aujourd'hui, car par le passé, certains ont promis de livrer la marchandise avant leur élection et ont amèrement déçu une fois en poste.

À celui qui me succèdera, il devra faire preuve d'une grande résilience. Le président est celui que l'on critique lorsque cela ne va pas bien, même par ces plus proches collaborateurs. Il devra apprendre à passer par-dessus comme je l'ai fait pour le bien du syndicat et de son unité.

Je débiterais ma retraite le 5 janvier prochain avec la fierté d'avoir rempli mes obligations envers ceux qui m'ont fait confiance au cours des 28 dernières années.

Merci aux agents de protection de la faune de ma section « Outaouais » et aujourd'hui « Laurentides-Laval-Outaouais » qui m'ont fait confiance et réélu depuis 1987.

Merci à tous les délégués du conseil syndical qui se sont succédé depuis 1987 pour votre travail quelles que soient les opinions divergentes que nous avons eues. Le conseil syndical est l'endroit où le choc des idées doit se faire. Cela prend du courage pour défendre ses idées et de l'humilité pour se rallier à la majorité.

À tous les membres de l'exécutif depuis 1992, MERCI pour votre implication, votre persévérance et votre appui.

À Rogers Cloutier, Jacques Leblanc, Jean-Claude Lafont et Gisèle Martel, je leur dois beaucoup, ils m'ont appris le sens des mots loyauté et amitiés. Ces personnes sont responsables de ma longévité au syndicat. Merci à Marie Lucie Lafond pour ta collaboration des dernières années.

À Pierre Gagné, malgré nos différents passés, je reconnais ton apport exceptionnel au SAPFQ. Je te remercie de continuer afin d'assurer notre relève, tu me permets de partir en paix.

À Alexandre Faucher, merci et bonne chance dans tes nouvelles fonctions. Tu as de grandes qualités et je comprends l'employeur d'être venu te chercher. J'espère un jour que tu viendras reprendre ton flambeau au syndicat.

À Martin Perreault, merci tu en as bavé depuis deux ans tu nous as prouvé à tous que tu avais l'étoffe d'un grand syndicaliste.

À mon vieux chum Alain Guay, merci de ta persévérance et de ta patience dans les dossiers de la Gaspésie, tu es un délégué passionné qui croit en sa région. Je te souhaite une belle retraite.

À Steven Cléroux, merci d'avoir gardé le phare de l'Outaouais pendant mes absences au provincial.

Et enfin, à ma famille; MERCI!

- À mes enfants Philippe et Caroline, d'avoir partagé votre père avec la protection de la faune et son syndicat et pour leur amour inconditionnel,
- Aux filles de ma conjointe Geneviève, Raphaëlle et Émilie de m'avoir fait une place dans leurs vies,
- Aux petits enfants,
- À ma femme France, pour son amour, son support et sa présence à mes côtés dans toutes les activités de relations publiques du Syndicat, elle a une grande part de responsabilité dans les relations interprofessionnelles que j'ai eues au cours des dernières années,
- À mes parents, pour m'avoir transmis leurs valeurs.

Merci à tous les agentes et agents de protection de la faune et longue vie au SAPFQ.

#### Rapport du 1<sup>er</sup> vice-président, *Martin Perreault*

Bonjour à tous,

Depuis mon élection au dernier conseil syndical, j'ai eu à travailler sur plusieurs mandats qui m'ont été attribués. Pour ce faire, j'ai dû en premier lieu apprendre le mode de fonctionnement de notre syndicat. Je peux vous dire que cette partie a été grandement facilitée par les discussions et l'aide de chacun des membres de l'exécutif.

Dès mon arrivée, notre gouvernement a annoncé les célèbres coupures qui nous ont tous touchés de près ou de loin. À partir de ce moment, j'ai effectué plusieurs recherches et je vous ai sollicité pour que nous ayons le plus de coordonnées médiatiques possible. Cela vous a peut-être demandé d'effectuer plusieurs recherches, mais je tiens à vous remercier de votre aide. Le 23 septembre 2014, l'exécutif et moi-même avons accompagné les agents saisonniers mis à pied pour assister à la période de questions au Parlement de Québec. Grâce à vous tous, l'exécutif et principalement notre président a pu faire une multitude de sorties médiatiques qui ont été bénéfiques pour le retour de nos agents au printemps 2015.

De plus, j'ai obtenu le mandat de représentativité du SAPFQ au comité des bénéficiaires marginaux. Depuis ce temps, j'ai pu assister à plusieurs rencontres de ce comité et comprendre le mode de fonctionnement de nos assurances collectives. Lors des premières rencontres, l'actuaire est venu nous expliquer les particularités pour le renouvellement des tarifs. Suite à cela, nous avons examiné les solutions pour pallier à la hausse assez significative de notre prime.

En premier lieu, la forte hausse est due au « bas tarif » que Desjardins a proposé dans l'appel d'offres en 2012. Ensuite, ce tarif a été gelé pour 3 ans et en janvier 2015, l'échéance est venue à terme, donc on peut dire qu'ils veulent rattraper le temps perdu. Pour pallier à l'augmentation de la prime, nous avons dû voir les options qui s'offraient à nous pour que vous en sortiez le moins possible de vos poches. Étant donné qu'il y a une somme importante dans le fonds de réserve, le comité a décidé d'en éponger une partie avec cet argent. Au printemps 2015, le comité a mis au point un sondage pour connaître votre opinion sur différentes modifications ou solutions qui pourraient être amenées à notre régime. Du côté des agents de protection de la faune, seulement 17 personnes y ont répondu... En gros, la majorité ne veut pas vraiment de changement, mais ils veulent payer moins cher.

Loin d'être un expert en la matière, je suis maintenant en mesure de comprendre les particularités du système et je suis plus apte à répondre aux questions des membres. Je me permets une petite parenthèse à ce sujet. Pour la majorité des membres qui se questionnent sur le montant très élevé qu'ils déboursent aux deux semaines pour leurs assurances collectives, la réponse est bien simple : le gouvernement fourni que des « peanuts » soit, environ 1,5 % de la prime. Je crois qu'il n'y a rien à rajouter là-dessus...

Au courant de l'automne, Alexandre et moi avons créé la page officielle Facebook du SAPFQ. À présent, près de 1200 personnes ont cliqués « J'aime » sur notre page et nous y avons mis plusieurs articles découlant de faits divers de notre travail. Il est important de dire qu'Alexandre a été la personne ressource sur cette page, car il était assez rapide sur la réponse aux messages et questions.

En octobre 2014, moi et Paul avons rencontré notre futur président du comité paritaire à Québec. Nous avons discuté de son bagage d'expérience et nous lui avons clairement dit ce que nous attendions de lui comme dans ses nouvelles fonctions.

En novembre 2014, j'ai pu assister, avec Alexandre, à une séance d'informations syndicales, données par le cabinet d'avocats Poudrier-Bradet. Le tout a été donné à Montréal et nous en avons appris sur différents droits qu'ont les employés et les syndicats. Quelques jugements en attentes ou rendus nous ont été présentés et expliqués.

Dès le début de l'année 2015 et jusqu'à aujourd'hui, j'ai été impliqué, dans plusieurs dossiers qui relèvent du travail qu'effectue le directeur aux griefs. Que ce soit à la déontologie policière, les dossiers CSST ou les procédures de griefs, j'ai adoré ce travail et j'espère être impliqué dans ce type de travail pour encore longtemps. Ce qui m'a permis de m'adapter à ces tâches particulières, c'est en premier lieu, les nombreuses rencontres d'équités procédurales où j'ai assisté les agents de ma région, ainsi que les discussions et griefs que j'ai dû traiter. Cela m'a permis de me familiariser avec ce domaine, de m'occuper de certains griefs et je crois, être en mesure de tirer mon épingle du jeu pour obtenir le meilleur pour nos membres. J'ai également accompagné des agents en procès ainsi qu'en conciliation suite à des plaintes en déontologie policière.

Je peux vous dire que la déontologie n'est pas une partie de plaisir pour le membre; c'est parfois très émotif et très difficile, donc mon rôle a été de trouver le meilleur chemin pour que le membre s'en sorte le mieux possible et avec le moins de conséquences possible.

Comme vous le savez, j'ai également été élu sur le comité paritaire et de négociation pour le renouvellement de notre convention collective. Nous avons débuté nos rencontres en février dernier et le tout se poursuit encore aujourd'hui. Cette expérience me permet d'acquérir des compétences sur les négociations avec la partie employeur et ça m'aide grandement dans mon travail syndical.

Notez bien que le travail syndical qui m'a été confié depuis mon entrée en poste à titre de 1er vice-président n'a pas été de tout repos. Cependant, j'ai grandement appris sur les aspects de notre corps d'emploi et les manières de travailler pour obtenir le maximum pour défendre nos membres. Malgré le fait que la conciliation syndicat/travail/famille n'a pas toujours été facile, j'ai su gérer et planifier le travail à effectuer sans que l'un de ces trois éléments ne soit négligé.

Advenant que des possibilités d'avancement syndical se présentent à moi, je peux vous garantir que je serai intéressé et je fournirai mon 110 %, tout comme je l'ai fait en tant que 1er vice-président depuis la dernière année et demie.

En terminant, si je peux donner un conseil aux délégués intéressés à s'impliquer au sein de l'exécutif syndical, prenez un temps de réflexion avant de vous lancer et faites-le pour les bonnes raisons. Les postes de vice-présidents sont en quelque sorte la meilleure porte d'entrée dans l'exécutif syndical, car cela permet d'apprendre une grande partie de la vie syndicale. L'exécutif provincial doit être une équipe soudée et nous devons tous travailler pour la même cause : nos membres.

## **Pause : 10h15**

### Rapport du 2<sup>ième</sup> vice-président, Alain Guay

Déjà mon dernier rapport comme deuxième vice-président, avant ma retraite.

Ouf! Que ç'a passé vite depuis ma nomination à l'exécutif du SAPFQ, en 2011.

### Des changements en voulez-vous??

À mes tous débuts, Paul m'a présenté aux conseillers et à la directrice générale de l'APSSAP. Alexandre Côté, notre conseiller à l'époque, suivit d'Esther Thibault et aujourd'hui, Julie Forest.

La directrice Colette Trudel qui a donné le flambeau à Jean Bruno pour sa retraite. Aux ministères mes vis-à-vis au MRNFP en 2011, Jean Philippe Dumaine, suivis de Yves Galienne au MDDEFP et aujourd'hui, le retour de Jean Philippe au MFFP.

À la DGPF, il y a beaucoup de mouvement aussi, heureusement que Madame Ann Soucy en santé et sécurité est là depuis le début. Casque de motoneige et ceinturon sont mes premiers mandats, je présente l'ancien sondage sur le ceinturon et j'apporte ces équipements en les comparant aux autres corps d'emploi, SQ, MPO.

Ensuite, il y a eu un groupe de liaison agent de la paix organisé par Esther Thibault, super! Quand on sort de là, on est gonflé à bloc, il y a eu présentation de ceinturons SPVM, SQ, veste pare-balles présentée par « designer », ergonomes, etc. Ce sont de belles expériences qui malheureusement ne donnent pas toujours les fruits désirés.

### **Patience me dirait Paul!**

Entre temps, nous nous sommes joints à un comité sur les agressions et violence physique au travail. J'ai assisté à une rencontre, ensuite aucune nouvelle. J'ai appris dernièrement qu'on a laissé tomber (ce devait être Steven Cléroux et Daniel Tremblay sur ce comité).

Je voulais vous donner un petit « topo » des nombreux changements survenus pendant mes quatre années et des poussières.

Aucun comité uniforme et deux comités « directeurs » en SST depuis le dernier conseil syndical.

Je vous en donne un aperçu.

#### Ceinturon

Nous devons avoir la présentation de différents ceinturons au comité uniforme, qui n'a pas eu lieu. En 2013, il y a eu deux dérogations un APF s'est vu attribuer un nouveau ceinturon « duckbill », et l'autre un étui à la cuisse. Depuis, deux autres APF ont eu la possibilité d'avoir un nouveau ceinturon « duckbill ». Tous ces cas sont reliés à des problèmes de santé. Je vous rappelle l'importance de remplir le formulaire « déclaration d'accidents ou d'incidents » si votre ceinturon vous blesse. N'hésitez pas à le mentionner à votre médecin. Montez un dossier et présentez-le à votre ti-boss.

#### Veste pare-balles

Les 24 aspirants auront des vestes comme les nôtres que l'on a présentement, les mesures ont été prises à Duchesnay par le gars de la compagnie. Le ministère est en appel d'offres pour 175 vestes de la sécurité publique que nous devrions avoir à l'été 2016, en remplacement des vestes de fabrication 2003, 2004 et 2005. L'année suivante suivra 100 vestes pour changer les autres comprenant les gestionnaires.

#### Bottes Danner

Plusieurs glissades sont survenues en hiver. Pour remédier à cette situation, le centre de gestion des uniformes devrait fournir des couvres-bottes à crampons. Le modèle est « YAK TRAX xtr » (il y a plusieurs bottes « danner » en inventaire). Après épuisement des stocks, il y aurait des possibilités qu'un montant d'argent soit alloué aux APF pour qu'ils achètent eux-mêmes leurs bottes.

### Pantalons cargo

M. Daniel Alain m'a dit qu'il y a 500 paires de pantalons cargo qui sont « back order », le ministère est en appel d'offres. Nous avons eu les suggestions suivantes : baisser la taille et coudre le rebord des poches cargo avec un velcro au centre afin d'éviter de perdre des objets.

### Habit de motoneige Mustang

Le modèle n'a pas été retenu, car trop froid dans le nord. Une demande a été faite afin qu'on achète des modèles « Alaska » au nouveau APF. Le même habit de motoneige que nous avons.

J'invite les agents à compléter une fiche de présentation quand ils ont des recommandations à nous faire, que ce soit pour de nouveaux équipements ou des modifications à faire. Toutes les fiches sont présentées au comité uniforme (quand il y a comité).

### Nouveauté attendue depuis longtemps en automne 2015

Enfin nous aurons un site commun dans l'accès réservé intranet avec l'onglet santé et sécurité au travail, nous y retrouverons : formulaires et communiqués, capsules SST, comptes rendus des comités régionaux SST, comité directeur SST. Le tout avant même la refonte du nouveau site intranet.

### Réseau satellite Globalstar

Il y a des pertes de couverture du réseau (jusqu'à 21 coupures en moyenne par jour). Le problème devrait être réglé en décembre 2015. Si vous avez des problèmes de communication, remplir le formulaire concernant l'utilisation du téléphone satellite « globalstar ».

### Cours de secourisme en milieu isolé

Votre premier cours de secourisme quand vous avez été engagé APF, doit être le cours de secourisme en milieu isolé, c'est une obligation depuis l'accident d'avion survenu en 2005. Ensuite on doit renouveler au 3 ans notre carte en suivant un cours de secourisme (pas nécessairement en milieu isolé).

### Formations pour les nouveaux formateurs aux personnes-ressources SIMDUT

Une personne responsable par région sera formée à partir de l'automne 2016.

### Vaccination préventive des APF contre la rage

La direction de la santé publique ne recommande pas la vaccination préventive (à cause des effets secondaires).

### Gyrophares visibilité latérale des véhicules

Le centre de formation ne recommande pas les arrestations dans une intersection. C'est écrit textuellement dans le compte rendu de la rencontre du 21 mai 2015, alors que dans le compte rendu du 5 décembre 2014 on parlait la possibilité d'installation d'une barre « strobe » dans les vitres intérieures arrière. Ceci afin de pallier au problème des gyrophares 48 pouces. Les prochains achats seront des 54 pouces.

## Phares des nouveaux Ford F-150

Ils n'éclairent pas assez. Les phares seront changés localement.

Au prochain comité directeur SST le 3 décembre 2015, je vais présenter une liste standardisée des équipements suggérés à mettre dans un véhicule de patrouille, si vous avez des idées, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Merci et au plaisir de vous voir dans la Baie des Chaleurs!

## **Dîner 11H45**

### Rapport du directeur aux griefs, Pierre Gagné

Chers collègues délégués, j'en suis aujourd'hui à mon 20<sup>ième</sup> conseil syndical. Cette dernière année et demie en fut une des plus captivante et significative depuis mon élection au sein de l'exécutif. Depuis le dernier conseil, j'ai été initié dans ma fonction de directeur aux griefs pour laquelle je m'étais fixé des objectifs ambitieux. Ce mandat fut plus ardu que ce que j'avais prévu et tous ces objectifs n'ont pu être entièrement réalisés.

- **Création d'un nouvel outil dynamique d'interprétation de la convention collective :** *assurer la continuité des acquis, offrir un outil plus efficace et performant aux délégués, assurer une mémoire collective.*
- **Réforme de la constitution et de ses règlements :** *mise à jour respectant les décisions passées et moderniser nos règles.*
- **Développement d'une bibliothèque des propositions :** *assurer la cohérence des décisions avec les règles en place, assurer la continuité des acquis, assurer une mémoire collective, assurer une meilleure cohésion entre les propositions du conseil et celles de l'exécutif.*
- **Instaurer une nouvelle culture syndicale :** *insuffler un modèle de cheminement de carrière syndicale, revoir la structure salariale de façon plus équitable.*
- **Établir un meilleur rapport de force :** *promouvoir notre modèle de syndicalisme auprès des jeunes, développer des moyens de lutter contre les conflits générationnels, développer des outils promouvant une plus grande solidarité, se donner des moyens pour assurer la relève.*
- **Développer de nouveaux moyens en matière de communication :** *optimiser l'utilisation du site internet en y ajoutant par exemple des pages éditoriales. Développer les connaissances des officiers en matière de communication. (fil de presse, communiqués, etc.)*

Au moment de la présentation de mon rapport, je serai en mesure de vous indiquer le niveau d'atteinte de chacun de ces objectifs. Je puis vous dire d'ores et déjà que peu de ceux-ci furent pleinement atteints. Toutefois, vous pourrez constater que ceci ne signifie pas qu'il y ait eu manquements ou relâchement en quoi que ce soit. En cours de mandat, il m'a fallu revoir la pertinence de ces objectifs et par le fait même, réorienter mes actions.

Ce changement de cap résulte directement d'une critique provenant d'un membre qui prétendait que les cotisations syndicales et le budget du syndicat étaient beaucoup trop élevés, considérant le peu de griefs traités. Cette critique m'a incontestablement interpellé et m'a amené à me questionner sérieusement.

De prime abord, cette affirmation peut paraître fondée, pourvu que l'on considère que le travail effectué par les cinq officiers et l'ensemble des délégués ne se limite qu'aux traitements des griefs. Tout comme moi, vous conviendrez tous que le travail requis va bien au-delà du traitement des griefs. Là où cette critique prend toutefois son sens, c'est qu'elle nous appelle à devoir démontrer de façon non équivoque et mesurable, l'ensemble et l'ampleur de nos réalisations. Au moment de mon entrée en fonction comme directeur aux griefs, nous n'avions aucun indicateur pouvant établir et mesurer la charge de travail réalisée. À partir de ce constat, j'ai dû recentrer mes priorités et mettre sur pied un système permettant de répondre à ce besoin. Cette démarche a requis une large part de mon temps et de mes énergies et je serai en mesure de faire la démonstration des résultats obtenus lors du conseil.

Il faut aussi tenir compte que la négociation d'une nouvelle convention collective exige un investissement de travail énorme. De plus, la complexité des cas rencontrés dans le cadre des autres tâches que j'assume au niveau de la CSST réparation, de la déontologie et du comité paritaire, fut particulièrement récurrente.

Comme vous le savez déjà, c'est trois membres de l'exécutif actuel qui quitteront cette année. Ainsi, j'ai redoublé d'ardeur dans l'accompagnement du dernier officier arrivé en poste Martin Perreault, afin qu'il soit en mesure de prendre la relève à pied levé. Martin a réalisé un travail colossal et je tiens à lui manifester toute ma reconnaissance et mon admiration.

Bien que j'aie planifié ma fin de carrière à me consacrer à un travail qui me passionne à titre de directeur aux griefs, toutes ces circonstances n'ont eu d'autres effets que de m'inciter à poser ma candidature à titre de président provincial. Je tiens toutefois à préciser que mon action n'a pour principal objectif que de préparer la relève d'un prochain candidat à ce poste.

L'expérience acquise depuis le début de mon implication syndicale en 1996 et le fait que j'aie occupé toutes les autres fonctions au sein de l'exécutif me laisse présumer que la fonction de président serait toute désignée afin de transmettre mon savoir.

Enfin, je ne peux conclure sans faire mention du travail exceptionnel de tous mes collègues de l'exécutif et de la précieuse collaboration de madame Lafond. Le plaisir d'œuvrer avec cette équipe est à la source même de mon engagement à continuer de servir. Cet enthousiasme se veut aussi grandi par la qualité et la collaboration de l'ensemble des délégués.

Je ne peux non plus passer sous silence le départ de mes trois collègues. À ceux-ci, je débiterai en leur exprimant toute ma reconnaissance et mon admiration pour leur dévouement. Alexandre pour qui j'ai l'assurance d'un avenir des plus prometteurs et pour qui nous ne pouvons qu'espérer autre chose qu'un retour dans notre organisation, ce au bénéfice de tous les agents du Québec. Alain, exemple indéniable de détermination, je lui souhaite une retraite des plus satisfaisantes. Paul, que dire de plus que « MERCI ! ». Sur le plan plus personnel et professionnel, tu es l'artisan qui a fait en sorte que je sois ce que je suis aujourd'hui.

J'espère que tu profiteras pleinement de cette retraite amplement méritée avec tes proches. J'ai toutefois la ferme conviction que l'on va encore entendre parler de toi et c'est tout à ton honneur.

Espérant que le travail accompli ait été à la hauteur de vos attentes et qu'il puisse attester de la confiance que vous m'avez témoignée comme directeur aux griefs. C'est avec enthousiasme que je sollicite cette même confiance et soyez assurés que je n'épargnerai pas les efforts afin de vous représenter dignement à titre de président provincial, si tel est votre souhait.

Syndicalement vôtre,

## **Pause 15H00**

### Rapport du secrétaire général, *Alexandre Faucher*

Chers collègues délégués,

Vous trouverez dans ce rapport un résumé de mes efforts effectués depuis mon élection à titre de secrétaire général du SAPFQ, le 1<sup>er</sup> mai 2014.

Durant cette dernière année et demie, plusieurs dossiers d'envergures ont nécessités, temps, investissement personnel et travail d'équipe afin de tirer notre épingle du jeu dans les moments plus difficiles.

À mon entrée en fonction, j'ai entrepris une réorganisation des comptes bancaires du SAPFQ en acheminant l'ensemble de nos avoirs à la caisse Desjardins des policiers et policières du Québec, j'ai donc supprimé le compte de la caisse Rosemont-St-Michel nous évitant ainsi de payer les frais mensuel. Avec le départ et l'arrivée de nouveau membre à l'exécutif, nous avons dû réorganiser les signataires des différents fournisseurs, carte de crédit et compte bancaire. Un placement de 275 000 \$ dans un placement épargne à terme d'une durée d'un an a été fait considérant les taux peu avantageux. Concernant le dossier téléphonie quelques changements ont été également faits afin de limiter les frais dus à un éventuel changement au sein de l'exécutif. J'ai également créé un formulaire électronique pour les comptes de dépenses.

Suite aux deux avis de motion, découlant du conseil syndical 2014, le règlement de la constitution a été mis à jour et placé sur le site internet du syndicat.

De plus, avec Martin Perreault nous avons restructuré le site internet suite aux commentaires des membres. Une page Facebook a été également créée, à ce jour un peu plus 1170 mentions « j'aime » sur notre page et des publications pouvant atteindre plus de 9 000 personnes sur les réseaux sociaux.

En septembre 2014, la mise à pied de 16 de nos collègues a nécessité un travail d'équipe considérable tant au niveau de l'exécutif provincial qu'au sein de tous nos délégués. Le travail de tout un chacun nous a permis d'avoir une présence médiatique très importante, d'organisé un conseil syndical téléphonique dans un très court laps de temps, de mettre en place des moyens de pression (achat de casquette rouge) rapidement et finalement de poser des actions significatives, dont notre présence à l'Assemblée nationale afin que les 16 agents puissent regagner nos rangs.

La préparation et la tenue d'environ 10 rencontres de négociation ont monopolisé la majorité de mon temps investie au syndicat dans la dernière année. Plusieurs heures de rencontre d'équipe avec Martin, Pierre et Steve afin d'être le plus solide possible dans nos interventions vis-à-vis l'employeur. Malgré le contexte actuel de négociation nous visons toujours de vous offrir les meilleures conditions de travail pour la prochaine convention collective.

Lors du présent conseil, je vous proposerais deux avis de motion préparés avec le comité de surveillance les 10 et 11 mars dernier. Nous aurons la chance de débattre sur ces deux sujets, tous ensembles.

Je terminerai, en vous disant à quel point j'ai apprécié le travail avec vous tous, délégués, membres de l'exécutif et Marie-Lucie Lafond durant la dernière année. Le travail au sein de l'exécutif provincial est motivant, gratifiant et doit demeurer sous l'optique du travail d'équipe.

Bon conseil !

Présentation du bilan financier du SAPFQ au 31 décembre 2014

### **Proposition no S-801**

Proposeur : Alexandre Faucher

Secondeur : Guillaume Lacasse

Je propose l'adoption du bilan financier du SAPFQ pour l'année 2014, telle que présentée par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Présentation des prévisions budgétaires du SAPFQ pour l'année 2015

**Proposition no S-802**

Proposition : Alexandre Faucher  
Secondeur : Simon Bélanger

Je propose l'adoption des prévisions budgétaires du SAPFQ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, telle que présentée par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Présentation du rapport de la firme comptable pour l'année 2014 :

**Proposition no S-803**

Proposeur : Alexandre Faucher  
Secondeur : Paul Montpetit

Je propose l'adoption du rapport de la firme comptable pour l'année 2014, tel que présenté par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 9 — Rapports des comités

Comité paritaire, Pierre Gagné

Cette année il n'y a eu qu'une seule rencontre au comité paritaire concernant le code de civilité. Normalement, pendant la négociation, il n'y a pas de rencontre.

Comité exécutif, Alexandre Faucher

Depuis le dernier conseil syndical, 6 rencontres du comité exécutif ont été tenues soit les 15 juillet, 24 septembre, 10 décembre 2014 ainsi que le 22 mai, 26 août et 25 novembre 2015. Comme à l'habitude vous trouverez les procès-verbaux sur notre site internet.

Comité SST prévention, Alain Guay

Inclus dans son rapport de vice-président.

### Comité SST défense, Pierre Gagné

Inclus dans son rapport de directeur aux griefs.

### Rapport du comité de surveillance, Guillaume Lacasse, Jacques Fortin et Simon Bélanger

Le comité de surveillance s'est rencontré les 10 et 11 mars dernier au bureau du SAPFQ de Montréal. Les membres du comité étaient tous présents soient : Jacques Fortin, Simon Bélanger et Guillaume Lacasse.

Lors de la première journée, nous avons procédé à la révision des recommandations que le comité avait faites l'an dernier. Nous avons échangé et convenu que les membres qui sont intéressés par un poste en élection devront présenter une lettre d'intérêt à l'exécutif. Les lettres seront affichées sur le site Internet du syndicat dans l'accès réservé, et ce, 30 jours avant le conseil syndical. La création d'un document n'est pas jugée nécessaire.

Le comité est d'avis qu'une personne vraiment intéressée par un poste dans l'exécutif sera à même de créer un document qui saura présenter adéquatement sa candidature.

Des 169 postes budgétaires au SAPFQ, le comité s'est penché sur certains d'entre eux. Les postes ont été choisis de façon aléatoire et une attention particulière a été portée sur certains au sein desquels il y avait des dépassements de coûts.

#### Poste 5140 : Relations publiques

La prévision budgétaire pour 2014 était de 12 000 \$ et le coût réel a été de 20 474.50 \$, soit un dépassement de 8 474.50 \$. Après vérification, il semble évident que ces dépassements ont été dus aux actions entreprises par SAPFQ pour soutenir les agents qui ont été congédiés en septembre 2014 : paiement des frais de déplacement des agents mis à pied à une rencontre au parlement de Québec, achat de casquette pour supporter nos membres, sorties médiatiques effectuées par les membres de l'exécutif.

Nous tenons à souligner l'excellent travail et disponibilité des membres de l'exécutif dans ce dossier, en particulier Paul qui a maintenu une pression médiatique, et ce, dans toutes les régions du Québec. ENCORE UNE FOIS BRAVO!

Toujours dans ce même poste budgétaire, nous nous sommes questionnés sur les multiples sollicitations de participation auxquelles le syndicat est demandé de participer, par exemple : la course pour venir en aide aux olympiques spéciaux (cause parrainée par les autres syndicats d'agents de la paix). Nous avons statué avec le secrétaire général de garder le statu quo et de ne pas participer à ces activités. Nous ne voulons pas imposer un choix provincial qui ne rejoindrait pas les préoccupations d'une région. Il appartient donc à chaque section de décider si elle souhaite participer à des œuvres qualitatives. La prévision pour 2015 reste donc à 9 500 \$.

#### Dossier de la téléphonie

Comme le dossier de la téléphonie avait été soulevé par un membre de l'exécutif lors de la réunion du 4 juillet 2014, le comité y a porté une attention particulière.

Suite à différentes vérifications, il est convenu de revoir le plan cellulaire lors de son renouvellement prévu en juillet 2015 afin de permettre à chacun d'obtenir le meilleur plan possible en fonction de leur besoin.

### Bilans des sections

Une vérification des bilans de sections a été effectuée et des anomalies ont été soulevées, et plus particulièrement dans le bilan de la section du Bas St-Laurent. Dans ce bilan, on retrouvait des dépenses qui nous semblaient élevées pour une caisse de section. Nous avons donc procédé à des vérifications auprès de ces derniers. Finalement, nous avons reçu le bilan de l'association des agents de la protection de la faune et non celui de la section syndicale. Le nouveau bilan était conforme aux attentes.

D'autres vérifications plus approfondies ont été effectuées, et plusieurs questionnements ont été soulevés. D'abord, nous avons constaté que des sommes résiduelles importantes dorment dans les caisses de certaines sections. Dans un contexte d'austérité, avec l'augmentation des coûts liés à la défense de nos membres (SST et déontologie) et la diminution des effectifs et des cotisations par le fait même, il nous apparaît important d'effectuer un virage. C'est pour ces raisons que le comité a convenu de procéder à des recommandations pour modifier le régime des caisses de section et ainsi s'assurer un meilleur contrôle des fonds du SAPFQ.

### **Recommandation 1 :**

Sur une base annuelle, selon le solde au 31 décembre de chaque année, une redistribution des montants est effectuée selon l'échelle suivante :

Solde au compte	versements
Moins de 4000 \$	800 \$
4000 \$ à 5000 \$	600 \$
5000 \$ à 6000 \$	400 \$
6000 \$ à 7000 \$	200 \$
7000 \$ et +	100 \$

Lorsque la présence d'un membre de l'exécutif est requise en région, les frais seront couverts en partie par la section, soit la moitié du montant en cause jusqu'à concurrence de 500 \$.

*Vous trouverez la proposition en annexe.*

Cette recommandation permettrait au SAPFQ de récupérer près de 3 900 \$/an.

### **Recommandation 2 :**

Que les administrateurs des caisses de section soient limités à un montant maximum de 300 \$ pour des frais de relations publiques. Pour des montants supérieurs, ils devront obtenir l'aval d'au moins 60 % des membres de la section.

*Vous trouverez la proposition en annexe.*

### **Autres changements importants**

Dorénavant les relevés mensuels se feront par Accès D directement au bureau du SAPFQ et seront transmis par courriel aux secrétaires de section. Cette modification entraînera une économie de 288 \$ pour les caisses de section et facilitera le suivi des bilans de section.

Les bilans de section nous révèlent également qu'il est de plus en plus difficile d'avoir des membres aux réunions. Il a été porté à notre attention quelques expériences qui ont eu des résultats positifs dans certaines régions. Lors des prochaines réunions de section, il serait souhaitable de déployer des efforts supplémentaires pour attirer davantage de membres aux réunions.

*Exemples d'initiatives : Inviter un membre de l'exécutif, défrayer les coûts du souper pour chaque membre présent, remise de prix de présence.*

#### Questionnements et recommandations

- Dans une optique de réduction de coût et de départ à la retraite, serait-il opportun d'évaluer le rôle de chacun au sein du comité exécutif?
- Nous recommandons que les comptes-rendus de l'exécutif soient mis à la disponibilité du comité de surveillance dans le mois qui suit la rencontre de l'exécutif.
- Nous recommandons qu'une attention particulière soit portée à l'aspect nominatif lors de la rédaction des comptes rendus. Comme ils sont publics, il ne faudrait pas causer préjudice à un membre.
- Nous recommandons de faire des vérifications de coûts auprès d'autres firmes comptables.

#### Comité uniforme, *Luc Forest et Alain Guay*

Il n'y a pas eu de rencontre cette année.

#### Comité des bénéfices marginaux, *Martin Perreault*

Inclus dans son rapport de vice-président.

## **AVIS DE MOTION 2015-1**

par Alexandre Faucher

### **MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS**

**ATTENDU QUE** ce 26 octobre 2015, avis est donné aux délégués du conseil syndical des 26 et 27 novembre 2015, qu'une motion visant à modifier l'article 1.1 du règlement de la constitution portant sur le financement des sections sera présenté par le comité de surveillance, lors de ce conseil.

**Cette modification se lit comme suit :**

#### **1.1 FINANCEMENT DES SECTIONS**

Chaque section se voit attribuer une somme annuellement en guise de caisse de section, ce montant est versé en tenant compte du solde au 31 décembre de chaque année. Cette somme peut être distribuée en deux versements.

<b>Solde du compte au 31 décembre</b>	<b>versements</b>
- de 4 000\$	800\$
4 000\$ à 5 000\$	600\$
5 000\$ à 6 000\$	400\$
6 000\$ à 7 000\$	200\$
7 000\$ et +	100\$

#### **Proposition no S-804**

Proposeur : Alexandre Faucher

Secondeur : Éric Giguère

#### **Vote nominal**

Simon Bélanger	-	Pour	Nicolas Gloutnay	-	Pour
Guillaume Blanchard	-	Pour	Alain Guay	-	Pour
Steven Cléroux	-	Pour	Guillaume Lacasse	-	Pour
Daniel Dussault	-	Pour	Mike Laforge	-	Pour
Alexandre Faucher	-	Pour	Alain Martineau	-	Pour
Alain Forest	-	Contre	Paul Montpetit	-	Pour
Luc Forest	-	Pour	Joey Nolet	-	Pour
Jacques Fortin	-	Pour	Martin Perreault	-	Pour
Pierre Gagné	-	Pour	Nicolas Roy	-	Pour
Éric Giguère	-	Pour	Daniel Tremblay	-	Pour

Motion à l'unanimité avec 19 pour et 1 contre

## **AVIS DE MOTION 2015-2**

par Alexandre Faucher

### **AJOUT AUX RÈGLEMENTS**

**ATTENDU QUE** ce 26 octobre 2015, avis est donné aux délégués du conseil syndical des 26 et 27 novembre 2015, qu'une motion visant à ajouter un article aux règlements de la constitution portant sur les dépenses des sections sera présentées par le comité de surveillance, lors de ce conseil.

**Cet ajout se lit comme suit :**

#### **DÉPENSE DES SECTIONS**

Chaque dépense de plus de 300\$ pour des frais de relations publiques doit au préalable être approuvée par 60% des membres de la section.

#### **Proposition no S-805**

Proposeur : Alexandre Faucher  
Secondeur : Daniel Tremblay

#### **Vote nominal**

Simon Bélanger	-	pour	Nicolas Gloutnay	-	pour
Guillaume Blanchard	-	contre	Alain Guay	-	contre
Steven Cléroux	-	contre	Guillaume Lacasse	-	pour
Daniel Dussault	-	contre	Mike Laforge	-	pour
Alexandre Faucher	-	contre	Alain Martineau	-	contre
Alain Forest	-	pour	Paul Montpetit	-	contre
Luc Forest	-	contre	Joey Nolet	-	contre
Jacques Fortin	-	pour	Martin Perreault	-	contre
Pierre Gagné	-	contre	Nicolas Roy	-	contre
Éric Giguère	-	contre	Daniel Tremblay	-	pour

Motion rejetée avec 13 contres et 7 pour

#### **Proposition no S-806**

Proposeur : Jacques Fortin  
Secondeur : Nicolas Roy

Je propose que le prochain comité de surveillance se penche sur la problématique d'assistance aux réunions de sections.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Le 27 novembre 2015

8 h 30 - Le président fait l'ouverture de la deuxième journée du conseil. Paul Legault a rencontré l'ancien ministre, M. Pierre Corbeil (2004 à 2007) et l'a invité à venir saluer les délégués.

Item 10 — Négociation, P. Gagné, M. Perreault, A. Faucher et S. Cléroux

Steven Cléroux explique la composition du comité de négociation, pour la partie syndicale, Pierre Gagné est le porte-parole, Martin Perreault, Alexandre Faucher et lui-même. En ce qui concerne la partie patronale, les vis-à-vis sont Yves Guérette porte-parole, Réjean Rioux et Jasmin Larouche. Il nous informe qu'à ce jour, il y a eu une dizaine de rencontres. Toutes les rencontres se sont déroulées à Québec sauf une qui a eu lieu par conférence téléphonique. Il fait une présentation « PowerPoint » des différentes offres qui sont à négocier.

Le président remet un sonar à Alain Guay pour ses 10 années au service des membres du syndicat et pour son départ à la retraite

Item 11 — Élections : a) Président  
b) Secrétaire général  
c) Vice-Président  
d) Un membre du comité de surveillance période de trois ans

- NOTE 1 : Il est possible que des élections supplémentaires soient nécessaires suite à l'attribution de certains mandats confiés à des membres de comités en poste et qui se verraient dans l'obligation de quitter leurs postes actuels.
- NOTE 2 : Les mandats des vice-présidents et autres membres de l'exécutif sont décernés par le comité exécutif : Constitution, communications (site web), assurance, uniforme, déontologie, SST réparation, CIA, etc.
- NOTE 3 : Les postes de président, secrétaire général et vice-président prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Poste de Président (5 janvier)**

Mises en candidature :

Luc Forest propose Pierre Gagné

Les mises en candidature sont closes.

Pierre Gagné accepte.

Suite à l'acceptation du poste de président par Pierre Gagné, le poste de directeur aux griefs est ouvert.

### **Poste de directeur aux griefs (5 janvier)**

Mises en candidature :

Stéphane Collin propose Martin Perreault

Les mises en candidature sont closes.

Martin Perreault accepte.

Suite à l'acceptation du poste de directeur aux griefs par Martin Perreault, le poste de 1<sup>er</sup> vice-président est ouvert.

### **Poste de secrétaire général (1<sup>er</sup> janvier)**

Mises en candidature :

Nicolas Roy propose Daniel Tremblay  
Daniel Dussault propose Guillaume Lacasse  
Alexandre Faucher propose Steven Cléroux

Les mises en candidature sont closes.

Steven Cléroux, accepte;  
Guillaume Lacasse, refuse;  
Daniel Tremblay, accepte.

Chaque délégué fait état de son intérêt pour ce poste.

Les délégués passent au vote et Steven Cléroux est élu. Il remercie les délégués pour leur confiance.

### **Poste de 1<sup>er</sup> vice-président (5 janvier)**

Mises en candidature :

Simon Bélanger propose Joey Nolet  
Alain Martineau propose Daniel Tremblay  
Paul Montpetit propose Guillaume Lacasse  
Guillaume Lacasse propose Paul Montpetit

Les mises en candidature sont closes.

Paul Montpetit, accepte;  
Guillaume Lacasse, accepte;  
Daniel Tremblay, refuse;  
Joey Nolet, accepte.

Chaque délégué fait état de son intérêt pour ce poste.

Les délégués passent au vote et Joey Nolet est élu. Il remercie les délégués pour leur confiance.

### **Poste de 2<sup>e</sup> vice-président (1<sup>er</sup> janvier)**

Mises en candidature :

Paul Montpetit	propose	Daniel Tremblay
Daniel Dussault	propose	Paul Montpetit
Nicolas Roy	propose	Guillaume Lacasse

Les mises en candidature sont closes.

Guillaume Lacasse, accepte;  
Paul Montpetit, accepte;  
Daniel Tremblay, refuse.

Chaque délégué fait état de son intérêt pour ce poste.

Les délégués passent au vote et Paul Montpetit est élu. Il remercie les délégués pour leur confiance.

### **Membre du comité de surveillance période de trois ans**

Mises en candidature :

Alain Martineau	propose	Guillaume Blanchard
Alexandre Faucher	propose	Nicolas Roy
Simon Bélanger	propose	Nicolas Gloutnay
Luc Forest	propose	Éric Giguère

Les mises en candidature sont closes.

Éric Giguère, refuse;  
Nicolas Gloutnay, refuse;  
Nicolas Roy, accepte;  
Guillaume Blanchard, refuse.

Nicolas Roy est élu.

### **Proposition no S-807**

Proposeur : Martin Perreault  
Secondeur : Daniel Dussault

Je propose la destruction de tous les votes.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 12 — Varia

12.1) Avis de motion 1 (*Financement des sections, comité de surveillance*)  
voir comité de surveillance.

12.2) Avis de motion 2 (*Dépenses des sections, comité de surveillance*)  
Voir comité de surveillance.

12.3) Procédure opérationnelle (*Nicolas Gloutnay*)  
Installation d'un leurre en tout temps. Le lieutenant disait que ce n'était pas sécuritaire, nous avons le droit de refuser. Alain Guay demande que la plainte lui soit envoyée afin de faire un suivi de ce dossier.

12.4) Appui à la coalition (*Daniel Tremblay*)  
Les membres de sa région se questionnent sur les moyens de pression. Pierre Gagné lui mentionne que nous n'avons pas beaucoup de moyens de pression à faire puisque les négociations sont en cours.

12.5) Refus 114 et 110 (*Daniel Tremblay*)  
Est-ce toujours d'actualité. Pierre Gagné demande de continuer à les envoyer afin de monter un dossier (sujet au comité paritaire au cas où; un fonctionnaire refuserait de façon abusive). Pierre Gagné a un dossier, mais précise que nous n'avons pas assez de pièces justificatives pour aller en arbitrage.

12.6) Lettre de démission du poste de secrétaire général (*Alexandre Faucher*)  
Alexandre Faucher remet sa lettre de démission concernant son poste de secrétaire général au sein du comité exécutif du syndicat.

12.7) Lettre de démission du poste de vice-président (*Alain Guay*)  
Alain Guay remet sa lettre de démission concernant son poste de vice-président au sein du comité exécutif du syndicat.

Le président provincial invite les délégués à donner leurs commentaires sur le conseil syndical. Les délégués ont apprécié les échanges, le respect lors des échanges. Des remerciements à Alexandre Faucher pour l'organisation du conseil syndical. Les délégués ont tous remercié Paul pour son implication de ses 26 dernières années et lui souhaite une retraite des plus heureuse.

Ajournement 16 h



Alexandre Faucher  
*Secrétaire général*